

MAIRIE DE VERNONNEX
01210

Délibération n° : D202305039

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Date de la convocation : 05 mai 2023
Votes exprimés : 19

Séance du 15 mai 2023

Le 15 mai 2023 à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VERNONNEX, s'est réuni en session ordinaire en présence, sous la Présidence de M. Jacques DUBOUT, maire,

PRESENTS : J. DUBOUT (maire) - E. MARTIN - P. HEIDELBERGER - D. ROTH - M.A. SOLETTI (Adjoint) - F. PERRET - E. HEDRICH - R. PERRET - D. DEVISCOURT - C. ROBERT - J. PETRY - C. PAUGET - M. BIRNER - P. STEINMANN - R. MERLEAU

ABSENTS EXCUSES : J.L. FERVEL (procuration à J. DUBOUT) - D. PORTEILLA FOURNIER (procuration à P. HEIDELBERGER) - N. BLOUQUY (procuration à E. HEDRICH) - L. TAQUET (procuration à J. PETRY)

Secrétaire de séance : Marie-Anne SOLETTI

DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE DES ELUS

La commune a reçu un courrier en date du 20 avril 2023 de Pays de Gex Agglo concernant la désignation d'un référent déontologue des élus.

Un référent déontologue doit être désigné avant le 1^{er} juin 2023. Ce dernier a pour mission d'apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l' élu local.

L'agglomération propose une désignation mutualisée et souhaite savoir si la commune a identifié un candidat potentiel.

Sur le rapport présenté par Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE la mutualisation de la désignation du référent déontologue des élus avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex

Rendu exécutoire

Le 16/05/2023

Publié

Le 17/05/2023

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire.

